



Appel à projets scientifiques

MISHA 2019-2020

La Maison interuniversitaire des Sciences de l'Homme – Alsace (MISHA, USR 3227) publie un nouvel appel à projets en vue de la mise en place de programmes scientifiques pour la période 2019-2020.

Les candidatures seront soumises à l'évaluation du Conseil scientifique international de la MISHA à l'automne 2018.

Les résultats seront communiqués aux candidats au mois de décembre 2018 après validation par le comité de pilotage de la MISHA. Les programmes retenus seront intégrés dans le bilan du quinquennal de la MISHA en cours (2018-2022).

Ils débiteront au 1er janvier 2019 pour une durée de deux ans.

Objectifs et modalités

Les programmes de recherche soutenus par la MISHA doivent s'inspirer des principes généraux exposés dans la Charte du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme www.msh-reseau.fr

- **l'interdisciplinarité** : coopération effective de chercheurs issus de champs disciplinaires différents sur des objets communs ;
- **l'ouverture** à des coopérations **internationales**, l'insertion dans des réseaux.

Les programmes interdisciplinaires de la MISHA bénéficient d'un financement à caractère incitatif d'un montant de 5000 euros/an. Il appartient aux responsables des programmes de rechercher, s'il y a lieu, les financements complémentaires nécessaires à la réalisation des projets. Ils peuvent, à cette fin, bénéficier du soutien logistique du secrétariat scientifique de la MISHA.

Les pilotes de projets et leurs collaborateurs peuvent, pour l'organisation des activités de leur programme, avoir recours aux services offerts par l'Unité de Service et de Recherche (USR 3227) de la MISHA :

- secrétariat scientifique (organisation de colloques, montage de dossiers d'appels à projets...),
- aide à la mise en place de sites web et communication,
- assistance audiovisuelle et informatique,
- soutien à la recherche de financements tiers et à la valorisation des recherches.

Il est à noter que contrairement aux appels antérieurs, il ne sera pas attribué de bureaux propres aux responsables de programmes. Les besoins en espace devront faire l'objet d'une demande spécifique et postérieure à la réponse à l'appel.

Durée et attendus

La durée est de **24 mois**.

Les travaux des programmes scientifiques interdisciplinaires retenus seront, pendant la durée de leur activité, présentés à deux reprises aux membres du Conseil scientifique de la MISHA, chargés du suivi de son activité :

- **fin 2019**, un bilan d'activité
- **fin 2020**, un bilan d'activité et un bilan scientifique

Les membres des programmes scientifiques interdisciplinaires s'engagent à contribuer de manière significative à la vie scientifique de la MISHA.

Outre les activités du programme auquel ils sont associés, ils seront invités à présenter leurs travaux au moins une fois par an à l'occasion d'un séminaire annuel des programmes organisé par la MISHA.



Présentation de l'appel à projets

L'appel à projets 2019-2020 n'a pas de coloration thématique, mais les propositions devront répondre à un cahier des charges.

Critères d'éligibilité :

- Respecter les consignes, notamment de taille, pour la réponse (voir document word en pièce attachée)
- Être faisable sur la période allant du 1/1/2019 au 31/12/2020.
- Avoir un caractère interdisciplinaire et regrouper des chercheurs d'au moins deux équipes.

Critères d'évaluation des projets :

Le Conseil scientifique de la MISHA évaluera les propositions selon les critères suivants :

- **le caractère interdisciplinaire** : croisement disciplinaire et association de chercheurs de différents champs ;
- **le caractère structurant** du projet. Le financement contribuera à faire exister ou renforcer des réseaux de chercheurs autour d'un objet ou une thématique de recherche et pourra préparer à la soumission de projet d'une nouvelle envergure (Idex, ANR, ERC, ...)
- la dimension de **formation à la recherche** : association de projets développés dans le cadre d'un doctorat ou post-doctorat existant, relation avec un séminaire doctoral ;
- **le caractère innovant** en proposant des avancées méthodologiques et conceptuelles. La description des sources, des méthodes, des terrains ou des corpus sera essentielle de ce point de vue. Une volonté d'inscrire la recherche dans le champ de la science ouverte et/ou du développement du numérique serait particulièrement appréciée, mais en aucun cas une condition nécessaire.

Calendrier

- **Envoi de l'appel** : juillet 2018
- **Limite de dépôt** : 15 octobre 2018
- **Délibération du Conseil Scientifique** : fin novembre 2018
- **Résultats** : 14 décembre 2018

